



## **l'huissier avait inscrit dans l'acte de signification le prénom incorrect**

Par **Nu**, le **22/02/2023** à **00:18**

**BONJOUR** marque de politesse

je viens de recevoir une déclaration d'appel de la part de l'avocat de la société Que j'ai eu un jugement exécutoire. Je ne comprends pas la démarche dès lors que le jugement a été signifié le 27 octobre 2022 par huissier et que la société n'avait qu'un mois pour faire appel.

J'ai été indiquée que l'huissier avait inscrit dans l'acte de signification le prénom de mon adversaire de façon incorrecte

Mais en fait, le monsieur a essayé de trouver une solution à l'amiable pendant le mois de juillet 2022.

C'est quoi que je peux faire maintenant avec l'erreur de côté de mon huissier de justice ? Est-ce que le monsieur peut dire que il n'a reçu pas les notifications de côté de L'huissier ?

**MERCI** marque de politesse

Par **P.M.**, le **22/02/2023** à **08:46**

Bonjour,

Puisqu'il y a Appel, vous devez avoir un avocat, je vous conseillerais de vous en rapprocher...